

Sara Picazo <cybersara@gmail.com>

Réponse à votre réclamation déposée auprès de l'ARS

Sara Picazo <cybersara@gmail.com> 7 avril 2025 à 11:07
À : SIMON Louise <louise.simon@ghu-paris.fr>

Bonjour Madame,

Je fais suite à notre échange du **28 mars 2025**, au cours duquel vous m'avez informée que la demande de transmission du complément de mon dossier médical avait été transmise au service des archives de l'hôpital Maison Blanche – site Avron.

À ce jour, je **n'ai toujours reçu aucun des documents complémentaires attendus**, alors même que cette démarche est en cours depuis **plus de 18 mois**.
Je rappelle que ce délai est **contraire aux droits fondamentaux d'accès au dossier médical**, d'autant plus que je suis **en situation de handicap** (carte CMI invalidité, autisme Asperger diagnostiqué).

Je vous remercie de bien vouloir :

- me confirmer que la demande est bien en traitement,
- m'indiquer un **délai clair de transmission** des pièces manquantes,
- me communiquer le **nom du ou de la responsable** du suivi de cette demande.

Pièces manquantes toujours non reçues :

- Notes d'observation psychiatrique professionnelles
- Comptes rendus des urgences (fiche bilan, interventions, antécédents, traitements, etc.)
- Observations médicales à l'entrée
- Historique de la maladie et conclusion d'entrée
- Décision de soins sans consentement (certificat des 72h)
- Programme de soins
- Fiche inventaire d'effets personnels
- Bilan biologique / laboratoire biochimique

Ces pièces sont **présentes dans d'autres hospitalisations passées** (notamment sur le site de Lasalle), mais **absentes du dossier transmis par Avron**, ce qui empêche toute compréhension complète de mon histoire médicale.

Dans l'attente urgente d'un retour clair et rapide de votre part.

Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement
Sara Picazo Fraignac

---------- Forwarded message ---------
De : **SIMON Louise** <louise.simon@ghu-paris.fr>
Date: ven. 28 mars 2025 à 10:58
[Texte des messages précédents masqué]
[Texte des messages précédents masqué]